1

2

1. LE SITE EST COMPARTIMENTÉ en trois parties très distinctes sur un domaine de 17 hectares.
2. LE PLATEAU PANORAMIQUE et son deck en bois surplombe la plaine des douves.
3. LES REMPARTS DU FORT, oasis perché au centre du parc, justifient la fonction panoramique du projet.
4. LE CARRÉ VERT, cerclé par les murets d'asssises, les jardins suspendus et les jardins en paliers. Un hâvre de paix.

3

4

DOC. BASE PAYSAGISTES

Le parc Blandan. Un projet «fortificateur» sur la rive gauche lyonnaise

Étrange, secret, fascinant... Les adjectifs ne manquent pas pour qualifier cette friche militaire de 17 hectares, futur troisième poumon vert pour la ville.

Il y avait le parc de la Tête d'Or au nord et le parc de Gerland au sud… Bientôt (en 2015), entre ces deux parcs emblématiques de la ville, les lyonnais pourront profiter d'un troisième espace de respiration: celui du sergent Blandan, à la croisée des 3e, 7e et 8e arrondissement de la cité rodhanienne et qui s'étendra sur les 17 ha d'une ancienne caserne, rachetés par la Communauté urbaine en 2007. Un site que les concepteurs de «Base paysagistes», maître d'œuvre du projet, n'hésitent pas à qualifier de «fascinant»…

Des ambiances diversifiées.

Marqué par une topographie complexe et un bâti hétérogène dont un casernement de 230 m (l'un des plus longs ouvrages maçonnés d'Europe), le futur aménagement sera à la fois une réponse à des enjeux de proximité, mais aussi de plus vaste envergure tout en gardant cette expression d'oasis urbaine voulue par la maîtrise d'ouvrage. En réponse aux principes définis par les études préliminaires, le site sera découpé selon un tryptique précis, aux ambiances diversifiées par les éléments structurants du projet de l'agence «Base paysagistes»: une esplanade de 5,8 ha (l'ex-place d'armes), le fort, ses remparts, les douves et les glacis, un parc «panorama» avec ses jardins suspendus, ses terrasses, son solarium et un espace naturel en contre-bas, propice à la découverte «écologique» avec sa friche végétale et son jardin cache-cache.

Vocation d'utilité publique.

«Mettre en valeur un tel lieu passe obligatoirement par une stratégie respectueuse de sa valeur mémorielle, de son idée territoriale, de sa position stratégique et panoramique et par l'opportunité de lui apporter une image revalorisante, plus polyvalente et contemporaine, à vocation d'utilité publique» déclare-t-on chez «Base paysagistes». Une démarche qui joue à la fois un rôle de révélateur et de valorisation de l'héritage du site comme caractère original du futur parc, en profitant des situations que livre aujourd'hui cette friche militaire «dédiée autant à la flânerie sur les traces d'un monde passé, au milieu d'une nature en pleine évolution, qu'à des activités culturelles revitalisant le parc» précise Frank Poirier de l'agence de maîtrise d'œuvre.

UNE PASSERELLE accessible aux PMR permet de découvrir la partie forestière et écologique du parc.

Tests sur parcelles.

«L'amplification contemporaine» du projet comme la définissent les concepteurs du projet, passe par une série d'initatives bien ciblées dans le processus de construction du parc. Ainsi, la destruction des 3 bâtiments du fort qui pourrait être stoppée au niveau du 1er étage afin de recycler les sous-bassements en jardins suspendus, en esplanade dominante ou en espace scénique/belvédère. De même, la revalorisation de la douve périphérique dont le décaissement sur 1,5 m permettra la création d'une plaine paysagère tout en accentuant la ligne de contre-escarpe en jonction du glacis originel. Au pied des remparts, plein sud, la forteresse sera renforcée par un deck en bois, en léger surplomb sur la plaine des douves, propice à la détente, au pique-nique et aux jeux de ballons. Autre aspect structurant du projet: la reconquête écologique menée par la maîtrise d'œuvre qui devra composer avec les espèces présentes et créer des espaces paysagers adaptés au context local, notamment aux sols pauvres, voire à l'absence de sol. Au sud du parc, sur les dalles béton, des jardins de reconquêtes expérimentaux seront installés et des parcelles test seront implantées en fonction des différentes épaisseurs de susbtrat, en procédant par perforations des sols en place avec des scarifications et des rainurages… Autant de propositions qui devraient appeler le parc «à jouer un rôle stratégique dans le projet d'aménagement de la ville et à réaffirmer son rôle de fortificateur urbain en tant que poumon vert de la rive gauche et troisième parc lyonnais». ■ E.B.

FRANCK POIRIER

Paysagiste, BASE paysagistes

«Nous voulons que ce parc soit vraiment évolutif»

Dans quelle mesure la végétation existante sera-t-elle préservée?
Une grande partie de la flore spontanée du site sera conservée. La diversité végétale du parc sera augmentée par la compétition entre espèces, des plantations et de nouveaux substrats pour favoriser l'apparition naturelle d'autres plantes, l'idée étant de faire un site vraiment évolutif.

Le parc sera-t-il clos?
Oui, il sera fermé la nuit, seule l'esplanade urbaine, correspondant à l'ancienne place d'armes, demeurant ouverte.

Comment sera traité l'éclairage?
Il sera très «soft» pour ne pas contrarier l'écologie du site. Il y aura un éclairage d'accompagnement sur les allées conduisant aux sorties et un éclairage patrimonial des remparts, de l'esplanade et des espaces sportifs.

Fiche technique

- Superficie totale: 17,5 ha (La Ville: 6 ha, l'Oasis: 5 ha, la Nature: 6,5 ha)
- Conception du projet: 2010 – 2011
- Premiers travaux: 2012
- Livraison: juin 2013 (1re phase), 2014/2015 (2e phase)
- Coût global prévisionnel: 42,65 millions euros TTC

Les intervenants

- Maître d'ouvrage: Communauté urbaine du Grand Lyon
- Maître d'œuvre mandataire: Base paysagistes
- Maîtres d'œuvre: Explorations architectures, CSD Ingénieurs, OGI BET, ON éclairagistes, Élisabeth Ballet artiste